



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

Ligue des Pays de la Loire
Comité de Loire Atlantique

SAINT-BREVIN TENNIS DE TABLE

10 avenue de la Forêt 44250 Saint-Brevin les Pins - Tél : 06 62 65 49 94

mail: pingsbtt@outlook.fr – site: <http://club.quomodo.com/stbrevintt>

INSCRIPTION POUR LA SAISON 2019-2020

1. Pièces à fournir

Pour que votre dossier d'inscription soit validé, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements remplie et signée par le représentant légal pour les mineurs (2 pages)
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table pour les nouveaux licenciés
- L'attestation complétée et signée du questionnaire médical pour ceux qui ont fourni un certificat médical daté après le 1er juillet 2017 lors de l'inscription 2018/2019.

! Si vous répondez « oui » à une ou plusieurs questions du questionnaire médical, un nouveau certificat médical datant de moins de 3 mois sera nécessaire

- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur à votre adresse **si vous n'avez pas d'adresse mail**
 - Un chèque du montant de la licence à l'ordre de Saint-Brevin Tennis de Table (possibilité de payer en 3 fois en indiquant au dos le mois de dépôt du chèque. Encaissement au plus tard le 31 décembre 2018)
 - Un chèque du montant de la participation au critérium fédéral si participation à cette épreuve
- L'ensemble du dossier est à remettre à un membre de l'équipe dirigeante.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Il est possible de régler avec les coupons sport ANCV. Vous pouvez également bénéficier de tarifs adaptés si votre quotient familial le permet (inférieur à 1 301 €, selon tableau ci-dessous. Justificatif de la CAF à fournir). Les lycéens peuvent utiliser le e.Passjeunes.

Quotient familial	< à 500	500 à 900	901 à 1300
Remise	25,00%	15,00%	10,00%

2. Dates des réinscriptions

Le mardi 14 mai	19h30-21h00	Jeunes compétiteurs	
Le vendredi 17 mai	19h00-21h00	Jeunes compétiteurs	
Le mardi 21 mai	18h30-20h30	Jeunes compétiteurs et jeunes loisirs	
Le vendredi 07 juin	18h30-21h00	Jeunes loisirs	
Le vendredi 07 juin	19h00-21h00	Adultes compétiteurs	
Le mardi 11 juin	18h30-21h00	Adultes compétiteurs	
		Date limite d'engagement des équipes de la D2 aux divisions supérieures : 17 juin 2019	

Planning des entraînements 2019-2020

Mardi 18h30 – 20h00 : **jeunes compétiteurs 2005 à 2010** (entraînement dirigé)
 Mardi 18h30 – 20h00 : **jeunes loisirs 2005 à 2011** (entraînement dirigé)
 Mardi 20h00 – 21h30 : **cadets, juniors, seniors et vétérans** (entraînement dirigé)
 + 21h30 – 22h15 : libre

Mercredi 13h45 – 15h00 : **jeunes loisirs 2009 à 2012** (entraînement dirigé)
 Mercredi 15h15 – 16h45 : **jeunes compétiteurs** (entraînement dirigé, sur sélection)
 Mercredi 9h45 – 10h45 : **jeunes loisirs 2013 à 2016** (Mini Ping, entraînement dirigé)
 Mercredi 15h00 à 18h00 : **groupe des retraités** (entraînement libre)

Jeudi 20h00 – 22h30 : **juniors, seniors et vétérans** (entraînement libre)

Vendredi 19h00 – 20h30 : **jeunes compétiteurs 2002 à 2010** (entraînement dirigé sur sélection)
 Vendredi 19h00 – 22h00 : **seniors, vétérans et jeunes compétiteurs 2002 à 2010** (entraînement libre)

Samedi 17h00 – 19h00 : **compétiteurs du championnat seniors** (entraînement les veilles de championnat)

3. Tarif des licences (en €)

Compétiteurs Messieurs / Dames			Pour information, montants sur le prix des licences reversés par l'association vers : *			
catégories	licence	Critérium Fédéral*	FFTT	Ligue	Comité	Total reversé
Poussin 2011 et après	92,00	29,4	11,15	14,10	21,50	46,75
Benjamin 2010 et 2009	92,00	29,40	11,15	14,10	21,50	46,75
Minime 2008 et 2007	92,00	33,40	11,15	14,10	21,50	46,75
Cadet 2006 et 2005	92,00	38,90	11,15	14,10	21,50	46,75
Junior 2004, 2003 et 2002	105,00	38,90	20,15	18,10	24,00	62,25
Seniors 2001 à 1980	110,00	50,70	20,15	18,10	29,50	67,75
Vétéran 1979 et avant	110,00	50,70	20,15	18,10	29,50	67,75
Loisirs Messieurs / Dames						
Poussin 2011 et 2012	80,00		3,00	7,10	12,00	22,10
Benjamin 2010 et 2009	80,00		3,00	7,10	12,00	22,10
Minime 2008 et 2007	80,00		3,00	7,10	12,00	22,10
Cadet 2006 et 2005	80,00		3,00	7,10	12,00	22,10
Junior 2004, 2003 et 2000	80,00		6,40	8,60	14,00	29,00
Seniors 2001 à 1980	80,00		6,40	8,60	14,00	29,00
Vétéran 1979 et avant	80,00		6,40	8,60	14,00	29,00
Groupe retraités	80,00		6,40	8,60	14,00	29,00
Mini Ping 2013 à 2016			3,00	7,10	12,00	22,10
Joueur extérieur régulier	50,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Juge Arbitre	50,00		20,15	18,10	29,50	67,75

* tarif 2018-2019

4. Tarif des compétitions individuelles (en €)

		Montant versé au Comité 2018-19 (A)	Prise en charge par le club 2019-20 (B)	Tarif à la charge du licencié A-B
Circuit Poussins Benjamins	Par tour	5	2,50	différence
Tournoi féminin		6	totalité	0
Tournoi des 1ères licences		6	3,00	différence
Individuels vétérans		8,5	4,50	différence
Critérium fédéral (4 tours)	Poussin / benjamin	29,40	Remboursement de 50% si les 4 tours sont effectués (en cas de maladie ou blessure, le tour est considéré comme étant effectué)	29,40
	Minime	33,40		33,40
	Cadet / junior	38,90		38,90
	Senior / vétéran	50,70		50,70

5. Tarif des engagements d'équipes et amendes (en €)

Championnat régional	135,00 *	Tous les engagements sont pris en charge par le club
Championnat D0	120,00 *	
Championnat D1	110,00 *	
Championnat D2	107,00 *	
Championnat D3	104,00 *	
Championnat D4 et D5	80,00 *	
Championnat jeunes J/C/M	46,00 *	
Championnat benjamins	21,00 *	
Championnat féminin	50,00 *	
Bernard Jeu	30,00 *	
Equipe senior incomplète	6,50 * / joueur	Amendes payées par le club
Equipe jeune et féminine incomplète	3,00 * / joueur	
Forfait d'une équipe	25% de l'engagement si prévenu 50% de l'engagement si non prévenu	
Forfait d'un joueur au Critérium	15,00 * € / tour de forfait	Amende payée par le joueur

* Tarif 2018-2019

Sessions Mini Ping

du 11 septembre au 16 octobre	6 séances 27,00 €
du 06 novembre au 18 décembre	7 séances 31,50 €
du 08 janvier au 12 février	6 séances 27,00 €
du 04 mars au 08 avril	6 séances 27,00 €
du 29 avril au 17 juin	8 séances 36,00 €



Charte de bonne attitude du pongiste

La renommée et la convivialité d'un club ne repose pas que sur les résultats sportifs

Envers l'organisation :

Respecter le corps administratif du club, sa gestion et ses décisions

Envers les encadrants :

Respecter les encadrants (entraîneurs, bénévoles) et les décisions qu'ils prennent

Envers les arbitres :

Respecter les décisions du corps arbitral

Durant l'entraînement :

Respecter les horaires, l'organisation et l'entraîneur

Porter une tenue sportive adéquate

Durant les matches :

Respecter autrui tant dans les paroles que dans les gestes

Respecter les règles et les décisions de l'arbitre

Être ponctuel et assidu

Prévenir suffisamment tôt son capitaine ou le responsable de la commission « championnat » en cas d'absence

Porter la tenue obligatoire (short, maillot du club et baskets)

Envers ses coéquipiers :

Respecter ses coéquipiers en les encourageant et en acceptant leurs niveaux

Envers les adversaires :

Faire preuve de fair-play, serrer spontanément la main à son adversaire et à l'arbitre à la fin du match

Le matériel :

Utiliser avec le plus grand soin le matériel mis à votre disposition

Aider à l'installation et au rangement de la salle

Ranger avec précaution le matériel utilisé

Respecter le travail de réparation et d'entretien effectué

Drogue et dopage :

Tolérance 0

Alcool :

Tolérance 0 pendant les entraînements et les rencontres de championnat, et avec modération à l'issue des matches de championnat



Charte des parents et des accompagnateurs

Ce qu'il est conseillé de faire :

Accompagner son enfant aux entraînements et aux compétitions

Vérifier que l'entraîneur soit arrivé pour que son enfant ne reste pas seul

Encourager son enfant et son équipe

Se comporter de façon exemplaire

Respecter les décisions de l'entraîneur concernant le choix sportif et technique

Respecter les arbitres, leurs décisions et l'adversaire

Aider les dirigeants du club dans l'organisation des manifestations

Ce qu'il est déconseillé de faire :

Intervenir dans le déroulement du match

Interpeller l'arbitre lors des compétitions

Contester les décisions de l'arbitre

Se désister au dernier moment pour aider lors du championnat des jeunes

Exercer une pression sur son enfant

Se comporter de façon inappropriée